

Règlement et consignes "Argo Rand'O"

Edition 2024

Le 28 septembre 2024 à Duingt (74)

Article 1 - Objectif de l'événement.....	1
Article 2 - Les trois parcours.....	1
2.1. "L'Argo Rand'O La montagne d'Entreverne".....	1
2.2. "L'Argo Rond'O le Taillefer".....	2
2.3. "L'Argo Rand'O la Perle du lac".....	2
Article 3 - Inscription.....	2
Article 4 - Lieu et horaires.....	3
Article 5 - Cartographie et Orientation.....	4
Article 6 - Sécurité.....	4

Préambule

L'événement est organisé par l'association "Argo" domiciliée à DUINGT (74). Site internet : www.argo.com

Article 1 - Objectif de l'événement

L'événement "Argo Rand'O" a pour objectif de promouvoir la randonnée et la course d'orientation en proposant 3 parcours avec des niveaux de difficulté progressifs en termes de distance et de technicité.

Vous avez toute la liberté de faire le parcours seul ou en équipe quel que soit le nombre, vous pouvez aussi vous séparer pendant le parcours. Chaque participant a une carte sur laquelle il y a le carton de pointage.

Attention cet événement n'est pas une course mais un défi "être finisher" donc pas de classement ni de chronométrage.

Article 2 - Les trois parcours

2.1. "L'Argo Rand'O La montagne d'Entreverne"

Quatre boucles à effectuer en moins de 5 heures, chaque boucle correspondant à un niveau de difficulté croissant (Verte, Bleue, Rouge, Noire). Des horaires de départ limite seront donnés pour chaque boucle. Après cet horaire vous serez dirigé vers un parcours bis (plus court et plus accessible).

Boucle	Distance	Dénivelé positif
Verte	4 km	50m D+

Bleue	8 km	300m D+
Rouge	8 km	450m D+
Noire	11 km	700m D+
Total	31 km	1500m D+

2.2. “L’Argo Rond’O le Taillefer”

Deux boucles à effectuer en moins de 5 heures, chaque boucle correspondant à un niveau de difficulté croissant (Verte, Bleue). Un horaire de départ limite sera donné pour la deuxième boucle. Après cet horaire vous serez dirigé vers un parcours bis (plus court et plus accessible).

Boucle	Distance	Dénivelé positif
Verte	4 km	50m D+
Bleue	8 km	300m D+
Total	12 km	350m D+

2.3 “L’Argo Rand’O la Perle du lac”

Une boucle à effectuer d’un niveau facile et accessible à tous.

Boucle	Distance	Dénivelé positif
Verte	4 km	50m D+

Article 3 - Inscription

3.1. Les participants doivent s’inscrire en ligne individuellement sur le site ARGO <https://www.team-argo.com> avant la date limite spécifiée.

3.2. Le montant des frais d’inscription

“L’Argo Rand’O La montagne d’Entreverne”

- 20€ entre le 1er avril 2024 et le 31 août 2024 inclus
- 25€ à partir du 1er septembre 2024
- Ouvert à partir de 18 ans

“L’Argo Rand’O Le Taillefer”

- 12€ entre le 1er avril 2024 et le 31 août 2024 inclus
- 15€ à partir du 1er septembre 2024

- Ouvert à partir de 16 ans

“L’Argo Rand’O La Perle du lac”

- Gratuit (pré inscription en ligne obligatoire)
- 1 boucle
- ouvert à tous à partir de 16 ans contre décharge du responsable légal à remplir au moment de l’inscription
- tout mineur accompagné d’un adulte peut y participer sous la responsabilité de ce dernier).

Le nombre de concurrents est limité à 100 personnes par circuit.

Article 4 - Lieu et horaires départ / arrivée

4.1. Lieu

L’accueil se fait proche de l’église de Duingt (74410).

Privilégiez les parkings indiqués sur le plan.



4.2. Horaires de départ

L’événement aura lieu le samedi 28 septembre 2024.

Le départ se fera individuellement dans des tranches horaires définies :

- Argo Rand’O le Taillefer
 - Accueil dès 9h00
 - Départ entre 9h30 et 9h45
- Argo Rand’O la montagne d’Entreverne
 - Accueil dès 9h00

- Départ entre 9h45 et 10h00
- Argo Rand'O la Perle de Lac
 - Accueil dès 10h00
 - Départ libre de 10h00 à 12h00

4.3. Les participants devront enregistrer leur arrivée à la fin de chaque boucle. Ils donneront leurs cartes. En échange ils recevront la carte suivante et suivront les instructions du bénévole.

4.4. Remise des cartes :

- Argo Rand'O le Taillefer
 - 1ère carte entre 9h30 et 9h45
 - 2ème carte avant 11h00. Passé ce délai, vous serez dirigé sur le parcours BIS
 Sont considérés comme finishers : les personnes terminant la totalité du parcours avant 15h00 et ayant trouvé la totalité des balises. Une personne ayant oublié une balise pourra retourner la prendre après vérification des contrôleurs.

- Argo Rand'O la montagne d'Entreverne :
 - 1ère carte entre 9h45 et 10h00
 - 2ème carte avant 11h00. Passé ce délai, vous serez dirigé sur le parcours BIS
 - 3ème carte avant 12h00. Passé ce délai, vous serez dirigé sur le parcours BIS
 - 4ème carte avant 13h00. Passé ce délai, vous serez dirigé sur le parcours BIS
 Toute personne dirigée sur le parcours BIS restera sur le parcours BIS jusqu'à la fin du parcours.

Sont considérés comme finishers : les personnes terminant la totalité du parcours avant 15h00 et ayant trouvé la totalité des balises. Une personne ayant oublié une balise pourra retourner la prendre après vérification des contrôleurs.

- Argo Rand'O la la Perle de Lac :
 - 1ère et unique carte entre 10h00 à 12h00
 Sont considérés comme finishers : les personnes terminant la totalité du parcours avant 15h00 et ayant trouvé la totalité des balises. Une personne ayant oublié une balise pourra retourner la prendre après vérification des contrôleurs.

Article 5 - Cartographie et Orientation

5.1. Chaque participant recevra une carte détaillée de la boucle choisie. Sur la carte il y aura le parcours principal et le parcours BIS. Un passeport sera fourni au départ. Il servira à valider les boucles et distinguer les personnes restant sur le parcours principal des personnes étant sur le parcours BIS.

5.2. L'utilisation de GPS est interdite. La boussole est fortement conseillée.

5.3. Les participants sont responsables de leur propre orientation et doivent respecter les règles de sécurité. La circulation n'est pas arrêtée, les véhicules sont donc prioritaires. Les points de passages obligatoires sont dessinés sur les cartes. Vous devez les respecter. Les balises sont à effectuer dans l'ordre indiqué.

5.4 Le débalisage se fera dès que les zones concernées seront hors du temps alloué aux parcours.

Article 6 - Sécurité

6.1. Les participants doivent avoir un téléphone portable chargé pour appeler les secours en cas de besoin.

6.2. En cas de problème, les participants doivent contacter immédiatement l'équipe d'organisation.

Article 7 - Respect de l'environnement

7.1. Les participants doivent respecter la nature environnante et suivre les sentiers indiqués. Les zones en vert kaki sont des zones privées interdites. Les zones hachurées en rouge et les routes couvertes de croix rouges sont interdites.

7.2. Tout déchet est conservé par le concurrent ou doit être correctement éliminé dans les zones prévues à cet effet.

7.3. Pour le ravitaillement à l'arrivée nous ne distribuons pas de gobelets. Prévoyez le vôtre. Prenez de l'eau et à manger avec vous.

7.4. Vous devez avoir une tenue adaptée à la météo du jour. Sur les boucles les plus difficiles il faut utiliser des chaussures de trail ou de marche.

Article 8 - Matériel obligatoire

Tout concurrent doit posséder en permanence, au minimum, sur lui ou dans son sac personnel, le matériel suivant :

- une réserve d'eau suffisante
- des réserves alimentaires
- un téléphone portable chargé

Pour l'Argo Rand'O La montagne d'Entreverne" et le Taillefer, chaque concurrent doit posséder une couverture de survie.

Matériel fortement conseillé : boussole, stylo ou feutre, strap.

L'organisateur se réserve le droit de modifier cette liste en cas de mauvaise météo.

Article 9 - Annulation de l'évènement

L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement ou d'adapter le règlement à la situation en cours. En fonction des délais et des frais engagés par l'organisation, le meilleur compromis sera recherché pour les concurrents et l'organisateur.

L'annulation de la course pour tout cas de force majeure ou par décision de l'autorité préfectorale ne donne lieu ni à remboursement ni à dédommagement.

Article 10 - Droit à l'image

En participant à cet évènement, le concurrent accepte l'utilisation par l'organisation et ses partenaires de son image pour toute utilisation promotionnelle en rapport avec l'épreuve. Il accepte en outre la diffusion des images prises pendant l'épreuve sur les sites et les réseaux sociaux de l'organisateur ou de ses partenaires.

Article 11 - Protection des données personnelles

Nous vous informons que les listes d'inscription, les finishers et les images de l'évènement peuvent être publiés sur le site d'arrivée ainsi que sur les sites internet et les réseaux sociaux de l'organisateur.

Pour toute demande de rectification ou de suppression de données, merci de nous contacter à : teamargo74@gmail.com.

Article 12 - Acceptation du règlement

En s'inscrivant à l'évènement Argo Rand'O, les concurrents acceptent de se conformer strictement à ce règlement.